

**G R O U P E**  
**P O L Y H A N D I C A P**  
**F R A N C E**

11 bis, rue Théodore de Bainville  
75017 PARIS ☎ - Fax : 01 43 80 95 25

**Rapport d'activité 2012**

**Assemblée Générale du 16 mai 2013**  
**Gérard COURTOIS – Secrétaire Général du G.P. France.**

Pour la douzième année, j'ai l'honneur et la responsabilité de prendre la parole devant vous pour rappeler les actions menées durant l'exercice écoulé. La chronologie du rapport est la même depuis que je rends compte de nos mobilisations. En 2012, comme l'an dernier, l'action du Groupe Polyhandicap France a pris toute son inspiration dans les débats de l'Assemblée Générale du 10 mai 2012 et nos positionnements ont tenté de suivre l'actualité. Comme vous le savez, les rapports d'activités sont accessibles en ligne, sur notre site internet, mais cela ne peut vous épargner d'en subir la lecture, cette année encore, pour respecter nos obligations statutaires.

Depuis quelques années déjà, nous cherchons à rendre plus attractives nos assemblées générales en engageant les participants à se prononcer évidemment sur nos rapports respectifs pour obtenir quitus au Conseil mais surtout en lui permettant l'échange sur une des actions en cours. Cette année, j'ai retenu l'idée d'une présentation graphique plus développée à l'assemblée et un rapport écrit tout aussi détaillé que les années précédentes qui sera diffusé comme toujours dans le G.P.F. info et disponible sur notre site.

Sur le plan de l'organisation :

Le Groupe Polyhandicap France a réuni le Conseil d'Administration à 3 reprises, les 19 janvier, 12 avril et 20 septembre 2012. C'est deux conseils de moins que l'an dernier mais un grand nombre de rencontre par petits groupes de travail ont permis de mettre en place la journée de l'U.N.E.S.C.O., organiser la conférence de presse, assurer la poursuite de l'atelier éthique et finaliser l'enquête métier. C'est à partir de ces Conseils et rencontres du bureau, du comité scientifique ... que se sont donc prises puis actées nos décisions, investissements et mobilisations.

La dernière Assemblée générale s'est tenue le 10 mai 2012.

Pour rappel, le bureau de l'association est constitué des administrateurs suivants :

Madame RONGIERES, Présidente  
Monsieur GAUDON, Vice-Président délégué  
Monsieur FAIVRE, Vice-Président

Monsieur COURTOIS, Secrétaire Général  
 Madame GAMBRELLE, Secrétaire Général Adjoint  
 Monsieur ZOLLA, Trésorier  
 Monsieur BELOT est invité permanent au bureau et au conseil en qualité de Coordinateur National.  
 Madame le Docteur Elisabeth ZUCMAN participe à nos travaux en qualité de Président d'Honneur.

L'association compte au 31 décembre 2012, 295 adhérents contre 279 en 2011 et 246 en 2010. Un certain nombre de nouveaux adhérents sont donc à l'honneur dans ce rapport et nous pouvons les saluer pour leur première Assemblée Générale en qualité de membres du G.P.F. :

Personnes morales :

- ADAPEI DU RHONE
- CME LES MESANGES
- EEAP LES CALANQUES
- MAS GUYNEMER
- EEAP LE MEYGAL
- MAS LES SORBIERS
- ETS APEI D'ORANGE
- ADAPEI DE L'AIN
- IME LES ACACIAS

Personnes physiques :

- Mme MARTIN-CARRASCO
- Madame BERARIU
- Madame MALO
- Manuel COL
- Danielle MELKI
- Monsieur VICENS
- Melle POISSON

**Les adhésions au Groupe Polyhandicap France :**

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Associations	158	146	152	141	131	136	135	128	127	127	105
Professionnels	27	24	21	22	21	23	21	21	21	24	13
Parents	110	109	73	110	110	105	92	97	110	89	108
<b>Ensemble</b>	<b>295</b>	<b>279</b>	<b>246</b>	<b>273</b>	<b>262</b>	<b>264</b>	<b>248</b>	<b>246</b>	<b>258</b>	<b>240</b>	<b>226</b>

Avec 16 adhésions nouvelles le nombre d'adhérents personnes morales et personnes physiques confondues est de 295 adhésions. Soit une augmentation de 5,73 % par rapport à 2012 et plus de 30,53 % sur dix ans.

Concernant les associations ou établissements, 12 adhésions nouvelles représentent une augmentation de 4,30 % de l'ensemble des adhésions. Elles sont le résultat du succès incontestable de notre dernière journée à l'U.N.E.S.C.O. où nous avons loué la salle la plus grande et malgré tout été en obligation de refuser du monde.

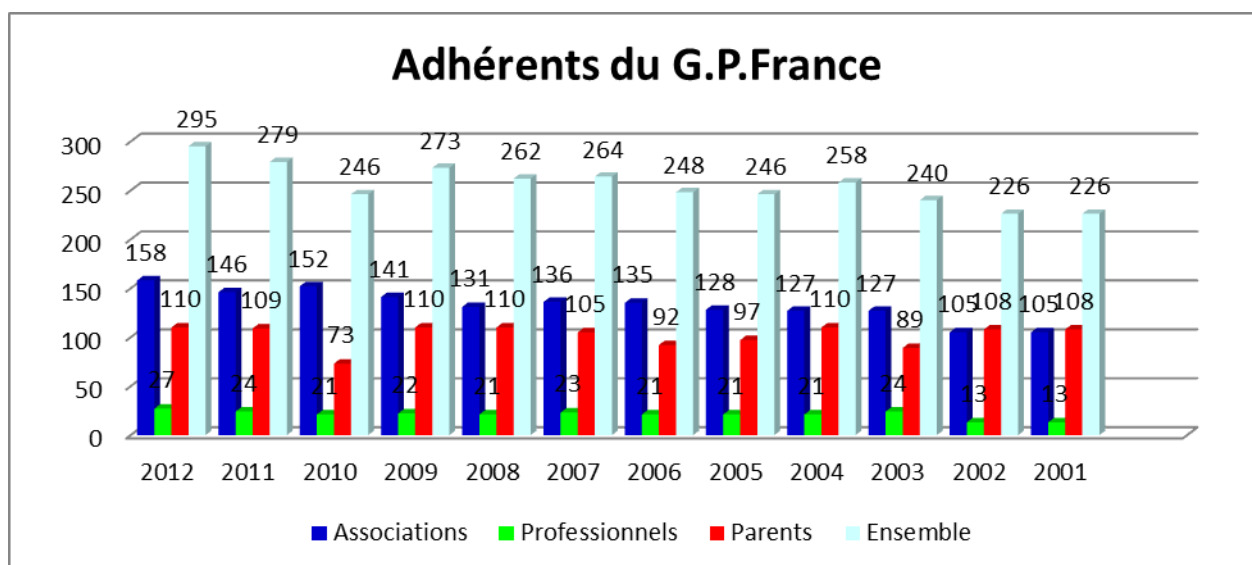
Concernant les professionnels, les effectifs d'adhérents individuels sont légèrement en hausse 3 adhésions nouvelles soit 27 adhérents à titre individuel qui représentent 9,15 % des membres contre 8,60 % l'an dernier. Le regard sur les dix dernières années permet de constater qu'à titre individuel le nombre de professionnels a doublé. Ces professionnels sont à saluer car souvent ils pourraient se dispenser d'adhésion en profitant de l'adhésion de leur association employeur. Il s'agit aussi d'anciens professionnels retraités qui restent engagés, mobilisés et désireux de soutenir notre Groupe.

S'agissant des associations ou établissements : les 7 nouvelles adhésions portent le nombre de nos organismes adhérents à 159 puisque nous en dénombrions 152 l'an dernier. Les organismes et associations représentent 53,89 % de nos membres contre 52,33 % en 2012, elles représentaient en 2002 que 46,46 % de nos membres.

Concernant les associations, je le rappelle chaque année, leur engagement ne peut pas être qu'intentionnel sur le respect du paiement de l'adhésion. Bien que cela se soit nettement amélioré nous avons encore quelques difficultés à obtenir le paiement régulier des adhésions associatives... Avec une cotisation stable depuis plusieurs années à 110 € nous devrions avoir recueillis 16.060 € en 2012 alors que seulement 11.575 € sont comptabilisés.

Concernant les familles : 109 parents qui représentent 37,29 % des membres contre 39,07 % l'an dernier et 47,79 %, il y a dix ans, en 2002. Le nombre d'adhérents parents ou familles était en baisse sensible sur l'exercice 2011, puisqu'il avait atteint son plus bas niveau. Il a retrouvé, depuis l'an dernier, à un adhérent près, son niveau le plus haut. Pour rappel, l'adhésion pour les parents d'une personne polyhandicapée les dispense du paiement des frais d'inscription à journée de l'U.N.E.S.C.O. Il reste possible de faire un don équivalent au coût de la journée qui fait l'objet de la délivrance d'un reçu pour une déduction fiscale.

En abordant les adhésions, le Conseil est bien conscient de l'effort que cela demande à chacune et chacun de nos adhérents, personne physique ou personne morale. Il remercie toutes et tous de comprendre la nécessité de s'acquitter de cette obligation. L'effort pour les personnes physiques-parents est très important : elles s'acquittent souvent de l'adhésion de l'association qui accueille leur enfant. Les professionnels qui se réclament d'une association sont largement invités à cotiser individuellement. Cette démarche n'a pas à dissuader leur association à adhérer... d'autant que leurs membres nous sont utiles pour le relais de nos actions.



Pour conclure sur ce point du rapport, il faut rappeler à tous les membres personnes physiques que le reçu qui leur est adressé atteste le paiement de la cotisation et permet de déduire 66 % du montant de l'adhésion lors de la déclaration des revenus à la ligne « dons et œuvres » conformément à la loi de finances. Ainsi soyons clairs : 40 € d'adhésion ne coûte en fait que 13,60 € !

Les professionnels comme les familles qui adhèrent anonymement par l'intermédiaire de leur association ne peuvent pas bénéficier de cet avantage.

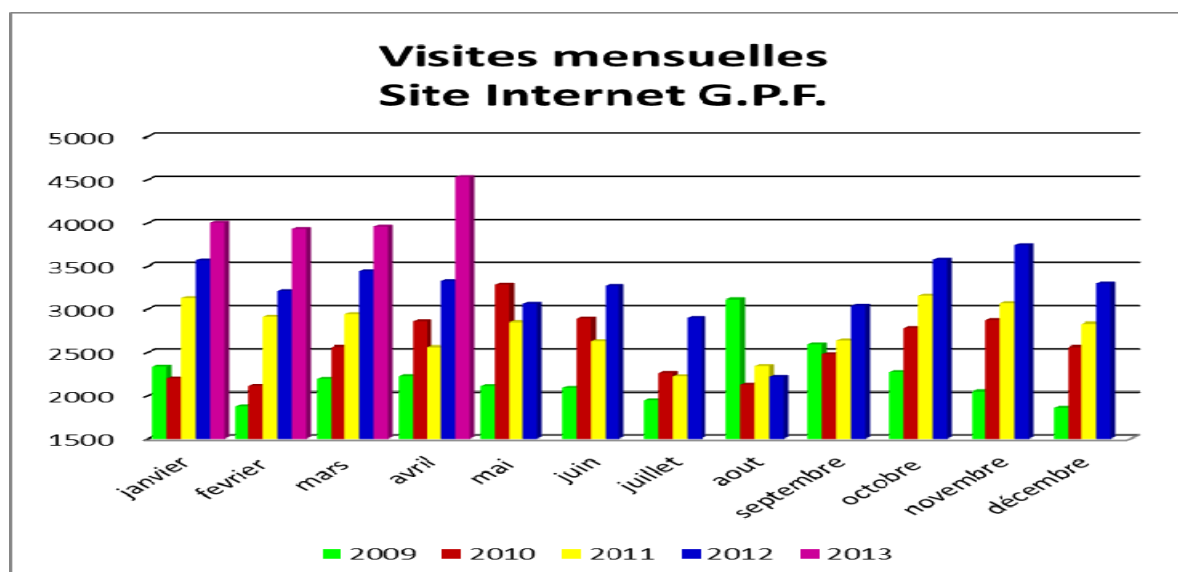
En ce qui concerne les associations et établissements adhérentes, un avantage est celui de pouvoir gratuitement passer les offres d'emplois sur notre site internet. Celui-ci est désormais largement consulté, aussi, nous nous étonnons de la faible utilisation de cette possibilité alors que les étudiants de nombreux centres divers de formations sont de plus en plus demandeur d'informations sur le site du G.P.F. Le nombre des annonces a augmenté mais il conviendrait de s'astreindre à les mettre à jour.

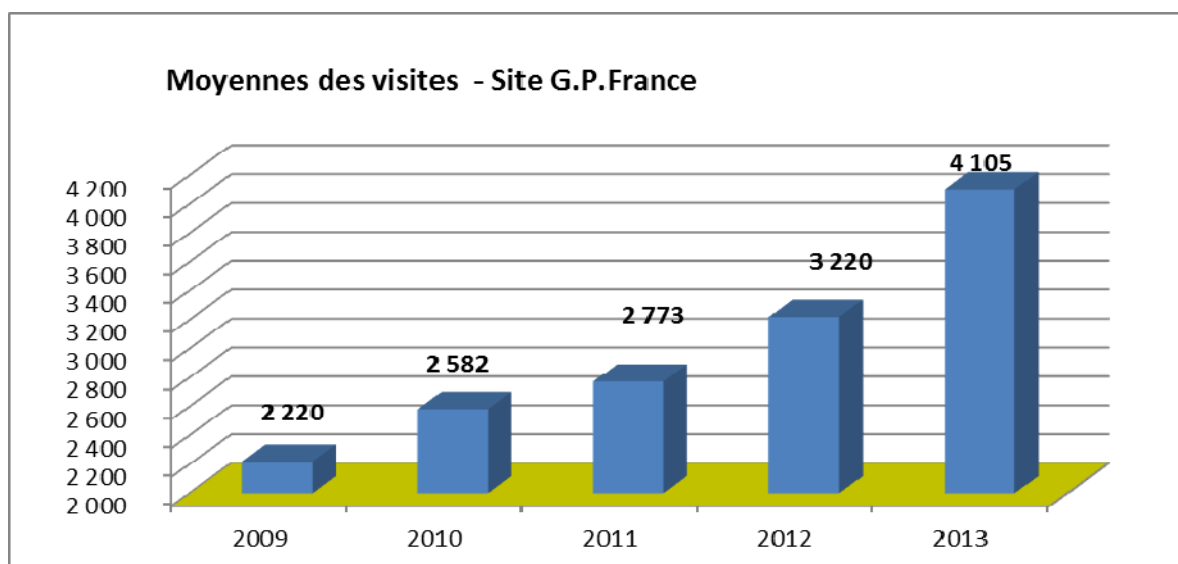
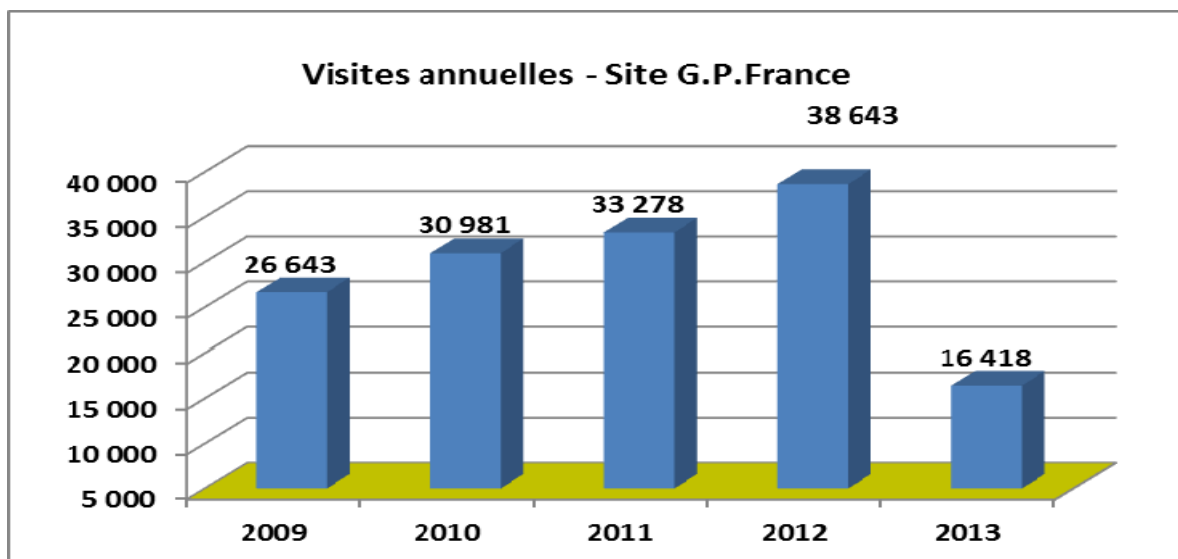
S'agissant du site internet en 2012, il a été visité à 38.643 reprises contre 33.278 en 2011 et 30.981 fois en 2010. La moyenne mensuelle a été de 3.220 visites en 2012 contre 2.773 visites en 2011 ; soit une augmentation de 16,12%.

Visites sur Site GPF					
	2009	2010	2011	2012	2013*
Total	26 643	30 981	33 278	38 643	16 418
Moyenne	2 220	2 582	2 773	3 220	4 105
% / (n-1)		16,28%	7,41%	16,12%	-57,51%

\* Les chiffres 2013 sont arrêtés à la date du 30 avril 2013

Les graphiques suivants indiquent l'évolution des visites par mois et par an. Une moyenne mensuelle est également présentée. La période « creuse » est celle de l'été juin, juillet et août.





Chaque année, je présente cette photographie de l'association. C'est naturel dans cet espace statutaire.

Ces chiffres sont le reflet de l'intérêt que suscitent nos actions. Je ne veux pas anticiper sur le rapport financier de notre Trésorier qui va suivre, Monsieur ZOLLA détaillera tout à l'heure notre situation, mais il me semble qu'au regard de ces chiffres, de ces constats d'intérêt et de nos besoins à venir, que notre communication doit se développer.

Nous avons abordé ce point lors de nos conseils d'administration, il avait été même question d'investir massivement... mais, pour nous, le moindre investissement est lourd, vite risqué et le réalisme de notre Présidente qui : « financez oui mais avec quoi ? » ....

En effet, nos ressources sont limitées et essentiellement constituées de la journée de formation, des adhésions et d'une subvention qui ne sont plus suffisantes pour faire face à nos dépenses pérennes : charges de personnel et location du local pour le siège associatif, devenu indispensable, et actions annuelles.

Il nous faut donc envisager autre chose. Aussi, il en ressort qu'au vu des chiffres présentés qu'il est, peut-être, probablement temps de proposer le don en ligne aux internautes car cette ligne comptable est pauvre dans nos résultats et au vu des visites effectuées nous devrions à moindre frais pouvoir progresser... une réunion est prévue en juillet prochain sur ce thème... avec le temps de la mise en place j'espère vous en reparler à l'occasion du rapport 2013...

A ce moment du rapport, il est important de remercier toutes les associations, bien sûr mais spécifiquement à celles de proximité qui sont en mesure d'aider plus spécifiquement le G.P.F.

Au C.E.S.A.P. qui met régulièrement à la disposition du G.P.F. ses locaux pour les réunions du Conseil et de ses groupes de travail. A l'association Notre Dame de Joye avec le Centre de Ressources Multi-Handicap qui nous reçoit aujourd'hui et qui a engagé temps et moyens dans le dépouillement de l'enquête déjà évoquée et qui va être reprise tout à l'heure. Aux associations Marie-Hélène et des Tout-Petits que Mme RONGIERES et moi-même sollicitons de fait spontanément depuis toujours par notre double appartenance.

Vos associations sont membres et peuvent peut-être aussi apporter quelque chose de plus, ou partager les efforts des associations traditionnellement mises à contribution... faites vos suggestions, vos propositions... Merci d'y penser, partageons les efforts : la solidarité passe aussi par là...

Pour y penser et y faire penser, réclamez l'affiche de l'association, assurez-vous de sa présence dans les



établissements que vous fréquentez, que vous connaissez. Que cette affiche participe à nous unir, à rappeler que nous devons agir ensemble et ne pas laisser seuls ceux que nous voulons aider, représenter, accompagner et défendre. Cette année, pour le communiqué de presse à l'occasion des élections, elle a été mise en avant.

Cette affiche est téléchargeable sur notre site et un fichier « .pdf » peut vous être adressé par mail si vous souhaitez l'imprimer, la diffuser ; avec un simple « clic », vous participez à nous faire connaître et à grandir notre représentation. Nous vous remercions de la réclamer et de la mettre à tout endroit stratégique propice à inviter au rassemblement des énergies, favoriser la mobilisation par des actions de proximité.

**GROUPE**  
**POLYHANDICAP**  
**FRANCE**

Plus de 110 associations et établissements se sont regroupés au G.P.F. pour protéger, aider, soutenir et défendre les personnes qui ne peuvent se représenter elles-mêmes (dont 5 000 au sein du G.P.F.).

Plus l'accompagnement est proche, plus les chances d'optimisation sont grandes. C'est le principe défendu par les 5 000 professionnels qui se retrouvent au G.P.F. en associant leurs compétences, leur disponibilité et leurs convictions à l'attention, la vigilance et l'amour des familles.  
**Accompagnement - Formation - Ecoute...**  
**Le G.P.F. : c'est sûr regrouper pour agir.**

Contacts :

Le site :

G.P.F.  
30 rue de Proye  
75 017 Paris  
Tél/Fax : 01 43 88 95 25

Email : [mrongieres@vianodoz.fr](mailto:mrongieres@vianodoz.fr)

Votre adresse locale :

Se regrouper pour agir

# I. Les Journées de Formation

## 1.1. La journée du G.P.F à l'U.N.E.S.C.O., le 14 juin 2012 :

Après l'ouverture de la journée par Madame RONGIERES, Présidente, une présentation du thème par Philippe GAUDON : « **Personnes polyhandicapées : capable d'apprendre autrement** » les interventions commencent par une intervention du Dr Élisabeth ZUCMAN évoquant **l'évolution des regards sur la vie psychique et cognitive des personnes polyhandicapées.**

Le matin :

- Apport de la neuro psychologie dans l'étude des compétences cognitives de la personne polyhandicapée
- Outils d'évaluation des compétences cognitives
- Echanges avec la salle
- Apports récents des neurosciences
- Communication et cognitions
- Apports de l'ergothérapie
- Apprentissage et vie quotidienne de l'enfant et de l'adulte polyhandicapé
- Echanges avec la salle

L'Après-midi :

- Adaptation des « programmes » pédagogiques pour les enfants polyhandicapés
- Réflexion conjointe de professionnels médico-sociaux et enseignants à propos de l'apprentissage adapté aux jeunes polyhandicapés
- Echanges avec la salle
- Table ronde : Une équipe dans l'accompagnement du développement cognitif, spécificité et complémentarité
- Entre émotions et Cognition : l'impact du handicap sur les capacités d'apprendre
- Echanges avec la salle
- Conclusion du Docteur Lucile Georges Janet

**Pourquoi ce thème a été retenu :** le polyhandicap assimilé à la déficience mentale profonde. Le diagnostic sonne comme une sanction, définitive, sans espoir.

Et pourtant, chaque parent, chaque professionnel qui a fait l'expérience de la rencontre, de la vie auprès des personnes polyhandicapées sait qu'il n'en est rien, ou plutôt qu'il en est autrement.

Car la surprise est souvent là, insolite, étonnante, parfois inexplicable.

L'apprentissage se fait, sous toutes ses formes, reconnaissance, assimilation, langage, compréhension des situations...

Il emprunte des voies parfois inédites, ou plus classiquement répond aux stimulations répétées, longtemps sans succès, jusqu'au jour où...

Tous ceux qui partagent ce credo, cette expérience sauront décrire une ou plusieurs expériences de ce type, de celles qui nous convainquent de l'importance de la recherche, de l'insistance à entreprendre, à

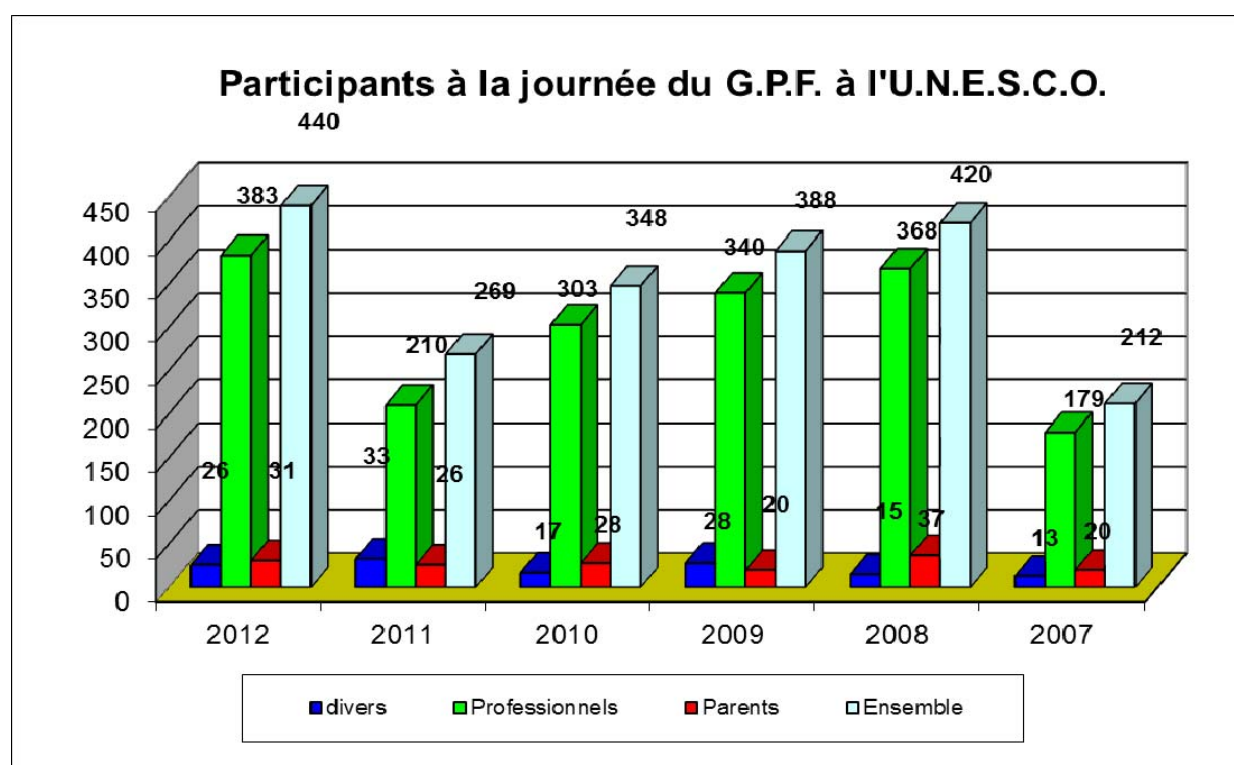
comprendre la complexité des processus engagés dans ce développement cognitif, à tous les âges de la vie.

Cette journée a proposé de faire le point des connaissances contemporaines sur les conditions et modalités d'apprentissages chez les personnes polyhandicapées.

De l'apport des neuro sciences, aux approches rééducatives, pédagogiques, en passant par les interactions évidentes avec la vie émotionnelle et sociale, c'est bien de l'aménagement global d'un environnement pluridisciplinaire et familial propice dont il sera question.

L'alternance d'analyses théoriques, de témoignages et récits d'expériences, permettra de se forger la conviction du possible et de l'importance qu'il y a à ne jamais renoncer, pour eux et avec eux.

	2012	2011	2010	2009	2008	2007
divers	26	33	17	28	15	13
Professionnels	383	210	303	340	368	179
Parents	31	26	28	20	37	20
Ensemble	440	269	348	388	420	212



Il est clair que le thème a mobilisé... comme je l'ai indiqué tout à l'heure nous avons réservé la plus grande salle disponible de l'U.N.E.S.C.O. et nous avons dû refuser du monde. Avec 440 participants, soit 171 participants de plus que l'an dernier, c'est 63.57 % de congressistes en plus. Plus de professionnels et plus de parents ou familles.

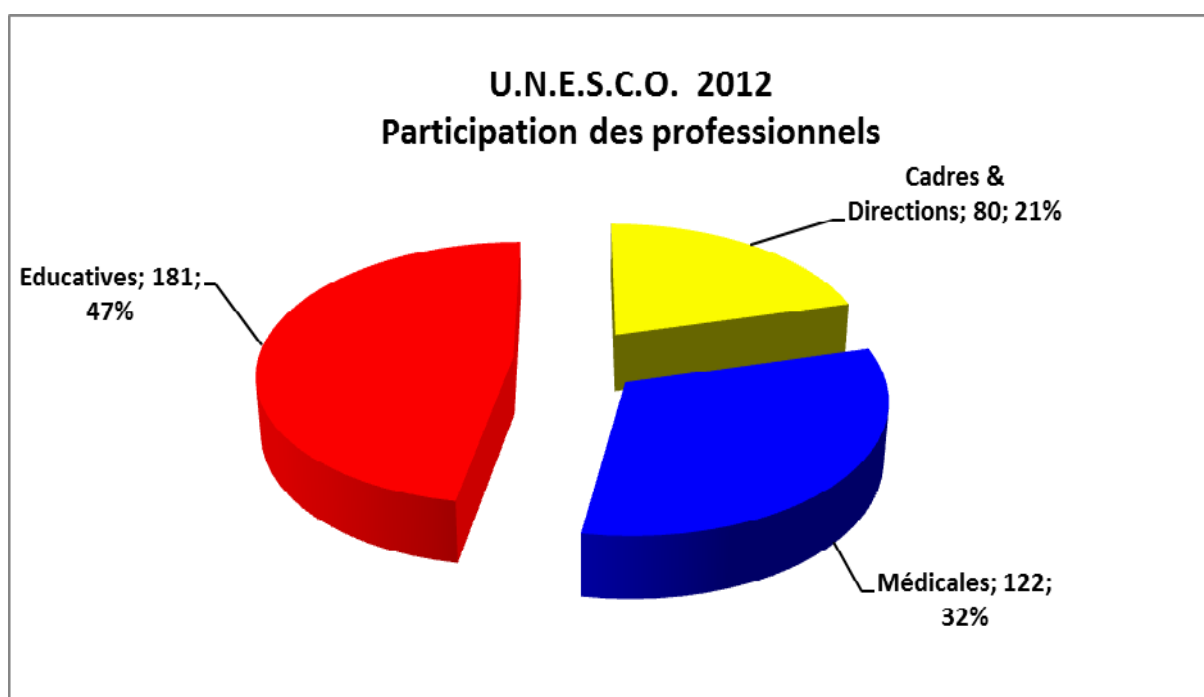
Les professionnels représentaient à eux seuls 87,04 % et les parents ou familles 7,04%.



	2012		2011		2010	
Direction-Cadres	80	20,89%	68	32,38%	73	24,09%
Médicales	122	31,85%	88	41,90%	101	33,33%
Educatives	181	47,26%	54	25,71%	129	42,57%
Ensemble	383	100%	210	100%	303	100%

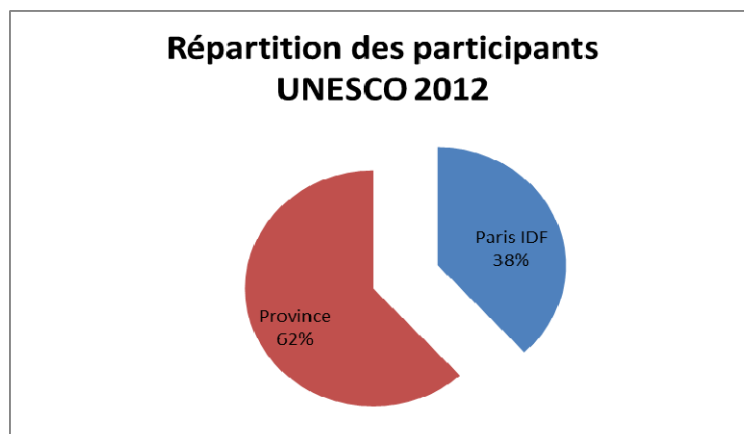
Un focus sur les congressistes professionnels qui sont les plus mobilisés par nos journées étaient pour 21% des directeurs et cadres contre 32 % l'an dernier et 24 % en 2010 ;

32 % des professionnels ont indiqués appartenir aux professions médicales contre 42% l'an dernier et 33 % en 2010 ; 47% relevaient des professions éducatives contre 26 % l'an dernier et 43 % en 2010. Les professionnels de terrain s'inscrivent assurément en fonction de l'intérêt des thèmes pour améliorer leur pratique au quotidien.



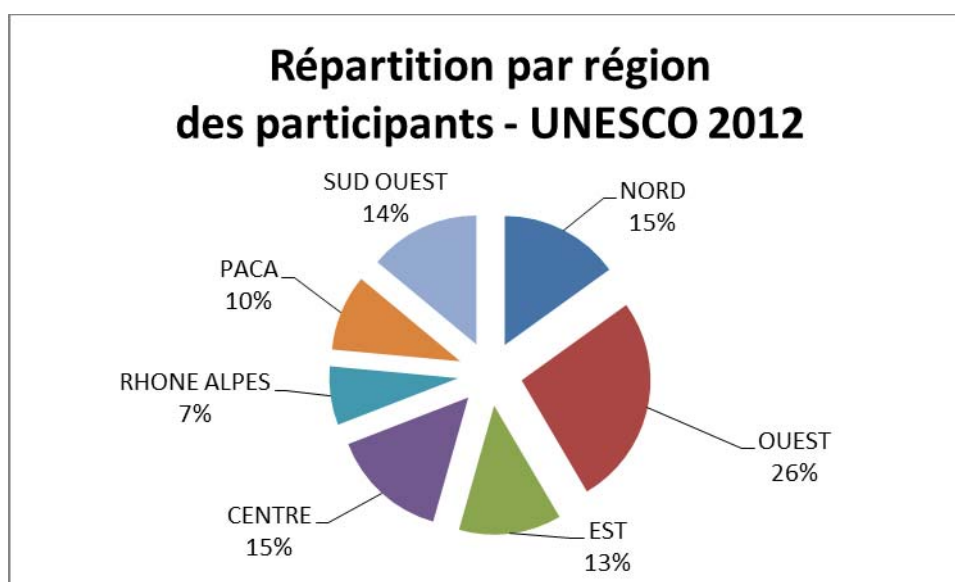
La répartition Paris / Province montre un rapport de 62 % contre 38 % ; les participants, hors ile de France, sont plus nombreux que ceux d'Ile de France.

Répartition Paris / Province		
	2012	
Paris IDF	168	38,18%
Province	272	61,82%
Total	440	100,00%



Le focus sur les diverses régions permet de repérer que la région la plus représentée est celle de l'ouest avec 26 % et la moins représentée, mais néanmoins présente, Rhône Alpes. Nous remercions tous ces participants qui viennent de loin... et qui sont attachés à nos journées nationales.

Répartition par Région		
	2012	
NORD	41	15,07%
OUEST	72	26,47%
EST	35	12,87%
CENTRE	40	14,71%
RHONE ALPES	20	7,35%
PACA	26	9,56%
SUD OUEST	38	13,97%
Total	272	100,00%



Les actes sont disponibles directement sur le site de l'association ou sur commande auprès du secrétariat.

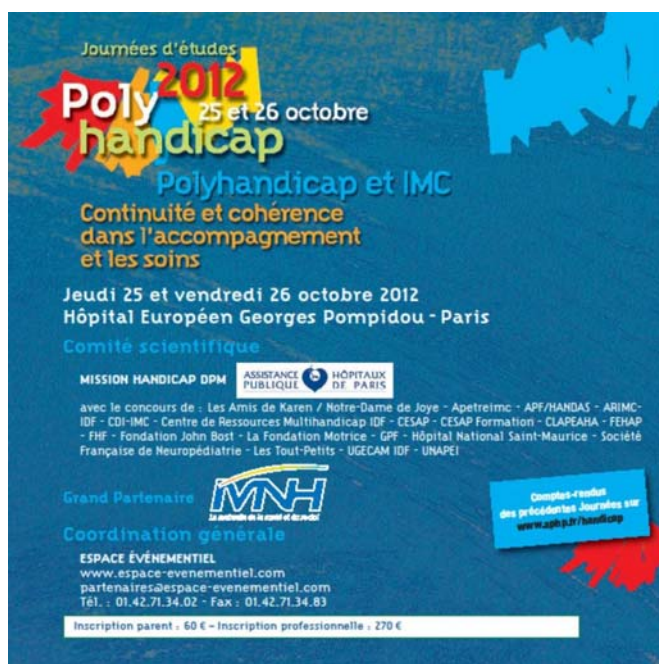
## 1.2. Journées d'études de l'A.P. - H.P., les 25 et 26 octobre 2012

Traditionnellement, j'évoque, dans mon rapport, les journées et les congrès du Polyhandicap de l'A.P.-H.P. Ces journées rassemblent de nombreux partenaires et, chaque année, le G.P.F. y est très représenté.

Notre Groupe a participé aux travaux d'organisation et de préparation du colloque et nos intervenants, parents ou professionnel, ont témoigné et apporté leur expérience de terrain.

Le congrès invitait à réfléchir et travailler sur « **Continuité et cohérence dans l'accompagnement et les soins** »

Mireille FOUGERE, Directrice Générale de l'A.P.-H.P., ouvre les journées ;



Introduction du Pr. Thierry BILLETTE de VILLEMEUR : Problématique de la multiplicité des lieux de vie et des intervenants auprès de la personne polyhandicapée et I.M.C.

Le Jeudi Matin :

### **Psychologie des transitions**

- Psychologie des transitions – des ruptures aux ressources
- Temps d'épreuves et temps de passage temps : une réflexion sur les histoires de vie
- Echanges avec la salle.

### **Continuité de l'accompagnement : des expériences réussies...**

- Interaction entre le médico-social et le sanitaire

- Expérience de l'Equipe mobile
- Ici ou ailleurs, quand l'établissement fait le lien
- Echanges avec la salle.
- Pour une éthique du soin partagé – Expérience de partenariat entre un I.E.M., l'hôpital et un réseau de soins palliatifs

### **Des outils de liaison facilitants**

- Le dossier de suivi du handicap D.S.H.
- Le nouveau dossier de liaison
- Echanges avec la salle.

Le Jeudi Après-midi :

### **Conséquences des ruptures sur le développement des personnes polyhandicapées et I.M.C.**

- Impacts des ruptures multiples sur le développement des personnes polyhandicapées ou IMC
- Présentation clinique d'un travail en équipe pluridisciplinaire : le lien, facteur d'apaisement
- Le lien pour assurer l'observation et l'accompagnement précoce du très jeune enfant
- Echanges avec la salle.

- Malentendu ou une parole pour deux corps, dans le cadre des troubles du comportement de la personne polyhandicapée
- Prise en charge institutionnelle des troubles envahissants du développement et des maladies rares à expression psychiatrique de l'adulte
- Echanges avec la salle.
- Un lien pour exister... du temps à partager
- Troubles du comportement de la personne polyhandicapée : place et intérêt de la formation continue
- Echanges avec la salle.

Le vendredi matin :

#### **Pathologies intercurrentes et nécessité de la continuité des soins**

- Suivi médical : Enfant, Ado-adulte
- Les fractures quasi spontanées de la prévention de l'ostéoporose
- Organisation et coordination des soins de suite après arthrolyse vertébrale dans le cadre du polyhandicap lié à une maladie génétique rare
- Echanges avec la salle.
- Table ronde : Soins palliatifs et fin de vie
- Attente des personnes et des familles en matière de continuité de l'accompagnement
- Action et politique des A.R.S. dans la coordination du parcours de soins des personnes polyhandicapées
- Echanges avec la salle.

#### **Conclusion**

## **II. Autres Instances et réunions**

La mobilisation du G.P.F., c'est également un calendrier chargé des membres du Conseil d'administration qui anticipent, préparent, mettent en place les actions évoquées dans ce rapport ; aux rencontres précitées, nous devons signaler :

- Réunions du Comité d'Entente Régional : M. COURTOIS
- Réunions avec l'A.N.E.C.A.M.P.S. : Dr E. ZUCMAN
- Réunions du Forum Vie, Grande Dépendance et Dignité du Conseil National du Handicap :
- MM. FAIVRE, ROSSET et COURTOIS
- Participation aux Commissions des Droits et pour l'Autonomie : Mme GAMBRELLE, M. COURTOIS
- Les Réunions de la C.R.S.A., les C.D.C.P.H., S.R.O.S.M., la conférence des Territoires...

### **1. Concernant les réunions du Comité d'Entente des Associations Représentatives National :**

Depuis sa création, le G.P.F. est membre de ce Comité. Nous avons la chance certaine que Monsieur FAIVRE, Vice-Président, siège au Comité et bénéficie d'une réelle écoute et considération. J'ai également personnellement représenté le G.P.F. aux réunions du Comité.

Pour rappel, l'action du Comité d'Entente est marquée par la recherche de prises de positions les plus consensuelles possibles avec l'ensemble des autres associations représentatives face aux déclarations du Gouvernement, aux positions des administrations centrales telles les Agences Régionales de Santé et le ministère.

Les points d'attention sont toujours les mêmes et de nouveaux s'y ajoutent, repris au niveau régional, avec la création des Comités d'Entente Régionaux et la mise en place des commissions, comités, conférences des Territoires, C.D.C.P.H., C.R.S.A.....

Les comités d'Ententes ont régulièrement dénoncés les modalités de mise en place, les dysfonctionnements de nominations avec une absence de représentants des personnes handicapées dans certaines instances... Des Communiqués de presse ont été relayés par le Groupe Polyhandicap France ou les associations membres. L'attention a été portée sur :

- Poursuite de l'évaluation des M.D.P.H, des applications de loi de 2005 et le suivi des de la C.N.S.A.
- Les avis sur la sortie des textes décrets et circulaires
- Le fonctionnement des A.R.S. et des Conseils Généraux
- Les appels à projets où nous avons constaté que les A.R.S. ont récusé un grand nombre de dossiers de créations qui avaient reçu l'avis favorable des C.N.O.S.S.M.
- Les personnes et les familles sans solutions ou avec des solutions inadaptées
- La désinstitutionnalisation
- La scolarisation de personnes handicapées
- La citoyenneté
- La mise en conformité à l'accessibilité (dans les 5 ans) des établissements et l'absence de moyens financiers complémentaires
- La revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé et les ressources des personnes en situation de handicap
- Le forfait journalier et le reste pour vivre des personnes handicapées vivant en institution
- Les problèmes de la tarification
- les taux directeurs inférieurs à la progression mécanique des charges
- Les engagements pluriannuels (C.P.O.M.) non respectés ou envisagés sans rebasage.
- La pression de réduction du nombre d'organismes gestionnaires, incitant soit à la fusion entre associations, soit à la mutualisation des moyens ou même des objectifs.

### **Spécifiquement en 2012 :**

Un groupe de travail a réalisé un recueil Investir sur la solidarité. Notre association fait partie des organisateurs de l'appel Interassociatif dont la liste est développée dans le livret.

En effet, depuis le 14 septembre 2010, nous nous associons, avec une cinquantaine d'associations du champ sanitaire et social, pour émettre un cri d'alarme en appelant à la mobilisation citoyenne pour la solidarité. Il a été remis à la presse le 5 janvier 2012. Vous pouvez télécharger et imprimer ou bien encore demander à l'association. (En annexe au rapport d'activité)

***" Plus que jamais, il est temps de reposer les bases d'une société dans laquelle la solidarité est partagée par tous "***

En effet, le combat des personnes handicapées, de leurs familles, des professionnels qui s'y intéressent, est bien politique... Il reste à chacun d'évaluer et de décider, librement en conscience, de la représentation nationale qui adhérera, dans la durée, aux valeurs qui animent le collectif interassociatif que le G.P.F a signé.



Consécutivement à l'élaboration de ce recueil, j'ai également participé au groupe de travail qui a élaboré une plateforme pour les élections présidentielles de **25 questions qui ont été remises aux candidats**. (Cf. l'intégralité des questions en annexe au rapport).

Cette plateforme comportait chapitres :

- ☞ la gouvernance,
- ☞ l'accessibilité dans la cité et l'objectif 2015,
- ☞ la compensation,
- ☞ les ressources décentes pour tous,
- ☞ l'éducation,
- ☞ la formation et l'emploi,
- ☞ la santé,
- ☞ la vie affective et sexuelle.

## 2. La Conférence de Presse du G.P.F. 12 mars 2012:

Comme je l'ai indiqué au début du rapport, nous avons eu moins de Conseils mais plus de réunions des groupes de travail. Consécutivement aux journées de l'A.P. –H. P. de fin 2011, nous avons un échange fort avec l'A.R.S. et les représentants de l'état, notamment Marc BOURQUIN.

Le professeur Gérard PONSOT a largement donné la place au Groupe polyhandicap France et nous avons rappelé le Plan d'action du G.P.F. remis au ministre Philippe BAS en 2005. Ce plan toujours d'actualité a été retravaillé pour être notre action propre à l'occasion des élections présidentielles.

**GROUPE POLYHANDICAP FRANCE**

**CONFERENCE DE PRESSE EN FINIR AVEC UN DÉNI D'HUMANITÉ**

Contact presse  
Gérard COURTOIS  
association  
Les Tout-Petits  
01 60 12 12 10  
siege@lesfourtpetits.fr

**Le Groupe Polyhandicap France (GPF)**  
en présence de Monique RONGIÈRES, Présidente du GPF, du Dr Elisabeth ZUCMAN, Présidente d'honneur du GPF, d'Emmanuel HIRSCH, Professeur d'Université, animateur du groupe éthique du GPF, du Pr Gérard PONSOT, Professeur honoraire de neuro-pédiatrie, de Jean-François CHOSSY, membre honoraire du Parlement, chargé de mission auprès du premier ministre du rapport "Evolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées"

**vous invite le lundi 12 mars 2012**  
à l'Espace Scipion à 9h30  
Salle Esculape, 13 rue Scipion 75005 PARIS  
Métro : St Marcel (ligne 5) - Bus : ligne 98, arrêt les Gobelins  
Les Gobelins (ligne 7) - Censier Daubenton (ligne 7)

**GROUPE POLYHANDICAP FRANCE**  
11 bis, rue Théodore de Banville  
75017 PARIS  
Téléfax 01 43 20 95 25  
Tél 01 53 44 97 39 (Mardi-jeudi)  
Présidence: thongier@orange.fr  
Secrétariat: alban@orange.fr  
www.gpf.asso.fr

Merci de confirmer votre présence par mail à [vbruno.gpf@orange.fr](mailto:vbruno.gpf@orange.fr)  
ou par téléphone au 09.53.66.97.39

Un groupe de travail (Mmes BOUTIN, GEORGES-JANET, RONGIERES, TEZENAS, ZUCMAN, Mrs PONSOT, ZOLLA, COURTOIS) s'est constitué pour l'actualisation du Plan d'Action Polyhandicap que le G.P.F avait remis au ministre, Philippe BAS, lors des Etats Généraux du Polyhandicap en 2005. Ce plan d'action a été finalisé et fait l'objet d'une conférence de presse le 12 mars dernier. Il a été adressé aux candidats aux élections présidentielles.

Nous l'avons largement diffusé et nous avons invités nos membres à le remettre aussi aux candidats aux élections législatives qui ont suivi.

La conférence n'a pas eu le succès attendu sûrement trop proche des élections avec des médias plus attachés à parler des hommes et femmes candidats que du handicap.

Pour autant la réflexion avec les personnes présentes a été forte après les interventions de Mme ZUCMAN, de Mrs HIRSCH et PONSOT dont vous trouverez en annexe au rapport les interventions.



Le travail que nous avons réalisé a été très important et permis de constater combien nos recommandations sont actuelles aussi nous invitons nos membres, nos établissements, les familles et professionnels à ne pas le laisser de côté et à s'y référer pour chaque projet nouveau, et toute interpellation des administrations et décideurs. Le plan d'action est disponible au G.P.F. qu'il soit à la disposition de tous les professionnels du polyhandicap dans nos établissements et services.

## 2. D'autres actions réalisées :

- La recherche action nationale sur « *les besoins, les attentes et les modes d'accompagnement des personnes vivant une situation complexe de handicap* ». Le C.L.A.P.E.A.H.A., responsable du projet, a défini l'action : « évaluer qualitativement et quantitativement, les besoins des personnes en situation complexe de handicap avec altération de leurs capacités de décision et d'action dans les actes essentiels de la vie quotidienne ». Les publics concernés sont beaucoup plus nombreux que ceux relevant du Schéma « Handicap Rares ». Ensemble, ils représenteraient 5 pour 10.000 de la population totale. Relevant, pour la plupart, de la planification placée sous la responsabilité de l'A.R.S., la C.N.S.A. (249.000 €) souhaite fournir aux M.D.P.H., et aux A.R.S., des outils précis d'évaluation et de décision quant à l'accompagnement de ces personnes. Elle souhaite également fournir des outils de recensements et de statistiques précis pour planifier, à l'échelon national, régional et départemental, la création d'établissements et services ainsi que les formations nécessaires.

En 2012, ont été poursuivies les phases 3 et 4 de la « Recherche-Action » qui ont porté successivement sur :

- 25 « structures témoins »,
- les témoignages de familles et de personnes concernées.

Avec Madame ZUCMAN, je représente le Groupe Polyhandicap France qui fait partie du groupe de pilotage de cette recherche-action ; il est composé de représentants des pouvoirs publics, d'associations (membres du G.P.F., HANDAS, A.P.F., CESAP, Ass. Handicaps rares) et de personnes qualifiées.

- L'actualisation de *l'enquête métier* 2004 a nécessité que se remobilisent les associations membres à l'origine de la première enquête pour l'élaboration d'un nouveau questionnaire (en annexe). Le dépouillement s'est effectué en 2011 (avec notre groupe de travail Mmes BOUTIN, GEORGES JANET, ZUCMAN, MM. ZOLLA, ROSSET et COURTOIS) et Philippe ROSSET avait, à la dernière assemblée générale, donné un premier aperçu des résultats de l'enquête.

En 2012, le groupe de travail a finalisé l'analyse et le Docteur Anne-Marie BOUTIN complète le quatre pages synthétique qui est annexé au rapport et distribué aujourd'hui à l'assemblée.

**Évolution et perspectives de recrutement dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes polyhandicapées**  
FÉVRIER 2013

Réalisée auprès de 184 établissements accueillant des adultes et enfants polyhandicapés, la dernière enquête *Métiers* du GPF met en évidence l'inégalité de l'encadrement selon les établissements et la différence des besoins en recrutement selon les métiers : si les aides médico-psychologiques (AMP) et les aides soignants demeurent les métiers les plus représentés, l'analyse des postes non pourvus montre des besoins de recrutement importants en ce qui concerne les kinésithérapeutes, les orthophonistes et les psychiatres. L'enquête révèle également que face à ces besoins de recrutement, les pratiques d'externalisation se multiplient au sein des établissements. Elles concernent essentiellement le recrutement de kinésithérapeutes et d'orthophonistes mais aussi de médecins et revêtent plusieurs formes : intérim, vacations ou paiement à l'acte. Les établissements recourent également massivement à des stagiaires, ou en moindre proportion à des contrats aidés ou des bénévoles.

**L'enquête « Métiers » du Groupe polyhandicap France**

Deux vagues d'enquête ont été menées jusqu'à présent : une première vague en 2003 avait porté sur 156 établissements. L'enquête de 2011, qui fait suite à cette enquête, a été complétée et l'échantillon étendu : 904 questionnaires ont été envoyés et 184 établissements ont répondu à l'enquête.

Le questionnaire a été allongé, avec des questions plus précises sur les pratiques d'externalisation des établissements, des questions sur les caractéristiques d'implantation de l'établissement, et des questions sur la perception des difficultés de recrutement de la part des directeurs d'établissement notamment.

La proximité structurelle des échantillons des deux enquêtes permet d'avoir une approche comparative et longitudinale des résultats de la précédente enquête.

Ce document présente les principaux résultats de la deuxième édition de l'enquête « Métiers » réalisée par le Groupe Polyhandicap France (GPF), le Comité d'Étude et de Soins aux Polyhandicapés (CESAP), le Centre de Ressources Multihandicap (CRM) et l'association « Les Tout Petits ».

**Contributeurs :**  
Dr Anne-Marie Boutin, Administrateur CESAP et GPF  
Gérard Courtois, Directeur Général de l'association « Les Tout Petits », Administrateur GPF  
Claire Faillie, Psychologue, Centre de Ressources Multihandicap  
Stéphanie Lecuit Breton, Psychologue, Centre de Ressources Multihandicap  
Philippe Rosset, Directeur Centre de Ressources Multihandicap  
Elise Tenret, Statisticienne, Médecine de confiance en sociologie, Université Paris-Dauphine  
Éric Zolla, Ergonome, Directeur Général Adjoint du CESAP, Administrateur GPF

cesap  
CENTRE DE RESSOURCES MULTIHANDICAP  
LES TOUT-PETITS

Son commentaire indique que :

- Les établissements<sup>1</sup> ont, en moyenne, une **ancienneté de 20 ans**
- La majorité des places sont des places d'internat (surtout dans le secteur adultes)
- La majorité des personnes accueillies en établissement ont **moins de 20 ans (58,20 %)** avec, pour ces moins de 20 ans, un **pic notable** des adolescents **de 12 à 20 ans**, pour les adultes (41,2 %) les **20-40 ans** sont les plus nombreux
- Un établissement sur deux a un **poste non pourvu** (maximum en S.E.S.S.A.D.) surtout dans le **secteur médical et paramédical**
- **Les établissements pour adultes sont sous dotés en postes budgétés par rapport aux établissements pour enfants**
- **Les besoins en recrutement** exprimés portent surtout sur les postes **d'A.M.P. et de kinésithérapie**

Un recours important à **l'externalisation est constaté** :

- 39% des établissements y ont recours,
- l'externalisation représente 5,7 % de l'ensemble des postes budgétés

Un volume double des postes non pourvus :

- l'externalisation prend des formes variées (vacations, paiement à l'acte, intérim, en lien avec les métiers concernés)

**Au total les préconisations sont les suivantes :**

- **Devant la pénurie de professionnels**, surtout médicaux et paramédicaux, mais aussi médicosociaux (surtout A.M.P.) :
  - ☞ élargir le numerus clausus
  - ☞ sensibiliser les jeunes professionnels en lien avec les écoles de formation
  - ☞ intégrer des modules « handicap » dans les formations
  - ☞ valoriser les conditions de travail (*salaires*)
- **Augmenter et améliorer les effectifs d'accompagnement des adultes**  
Et **prévoir l'arrivée** d'un nombre important d'adolescents en établissements d'**adultes** dans les prochaines années.
- **Enfin l'externalisation des prestations en nette augmentation** nécessite de **prévoir et d'organiser d'autres modalités d'accompagnement** ; les établissements étant appelés sans doute à évoluer, dans l'avenir, en **point ressources** assurant la cohérence et l'adaptation de cet accompagnement.

<sup>1</sup>par établissements on entend établissements et services

### **III. Le G.P.F. ailleurs qu'à Paris**

#### **A. Le réseau GPF-SO. :**

Pour cette année 2012, a choisi de présenter le thème « créativité et handicap grave » avec la venue du spécialiste allemand du polyhandicap et créateur de la stimulation basale, le professeur Andreas Fröhlich.



Deux journées de préparation se sont tenues :

- A la MAS « Mosaïques » à Saint Paul les Dax le Vendredi 10 février 2012.
- A la MAS « Les jonquilles du Biré » le vendredi 8 juin 2012 à Tresses, Espace AGIMC.

Avec visite de ces nouvelles MAS qui offrent des prestations (architecture, équipement, organisation...) très intéressantes.

En sous-groupe a été travaillé :

- La place de la créativité aujourd'hui.
- Créer en famille.
- Créer des adaptations pour personnes handicapées.
- Créer une expression avec des médiateurs artistiques.
- Créer une rencontre.

Cette journée a été très vivante avec plus de 25 interventions, de nombreux ateliers, une participation à une résidence d'artistes et à un vernissage.... Nous avons particulièrement apprécié les contributions d'Andreas Fröhlich et la présentation du film « Communiqué » de Carmen Ruiz (Barcelone).

La complexité du thème a été bien restituée lors de la journée. Nous avons voulu faire une journée dynamique, vivante, diversifiée montrant de multiples facettes de la créativité : peinture, mise en scène (Pau, Saint Trojan...), la soirée du jeudi, organisée en collaboration avec le centre d'art contemporain. La qualité des intervenants (Andreas et Carmen) leur disponibilité et la qualité des interventions des membres du réseau ont largement contribué à cette réussite. La présence des hospitalisés et résidents aux ateliers du CAC et à la journée a été très bien accueillie. Pour cet événement, nous avons noté une grande participation et disponibilité de tous.

L'organisation a demandé une grande implication des différents acteurs du GPF, de l'ALPAP, du centre hospitalier de Mont de Marsan et des établissements... De plus, le repas a été très bon, bien organisé, bien décoré, rapide...

Michel BELOT, correspondant national développera tout à l'heure les actions en province et les perspectives 2013 :

- **«Ethique du quotidien: quelles relations, quelle liberté, quel accompagnement ? »**
- **Réunion du réseau Polyhandicap Sud-Ouest le 8 février 2013 à l'I.M.E.-M.A.S. Domaine de Lapeyre »** à Layrac, près d'Agen (47). Nous étions 45 participants.

Le positionnement éthique sera interrogé à partir de notre personne : Le témoignage est déjà un engagement éthique :

- Bien dire notre point de vue, de famille ou de professionnel.
- Evaluer et décrire les circonstances.
- Affirmer notre vérité et les intentions de nos actes d'accompagnement.

Thèmes choisis par les participants:

- « Le risque de la liberté »
- « Une éthique de l'accompagnement »
- « Enjeux de l'attachement et de la relation affective en situation de polyhandicap »

Ces trois thèmes constitueront la trame de la journée annuelle 2013 avec pour chacun :

- Témoignages ou réflexions d'une famille
- Témoignages ou réflexions d'un professionnel
- Une intervention d'un philosophe.

Nous allons solliciter Mme Rongières, présidente du Groupe Polyhandicap France, pour demander la venue à la journée du 11 octobre d'un philosophe qui participe régulièrement à l'atelier « Espace Ethique de l'AP-HP et du GPF.

Une seconde réunion est prévue le vendredi 31 mai au foyer ADAPEI 40 « Le Marcadé » à Mont de Marsan.

## **B. Le Groupe Polyhandicap Bretagne :**

Celui-ci représente actuellement 15 structures et 30 directeurs, adjoints de directions, chefs de services et présidents de CVS.

Il a choisi deux axes de travail :

- Un travail de réflexion au niveau des responsables de structures en incluant depuis 2011 les présidents de CVS,
- Un travail de réflexion au niveau des professionnels avec la production d'un document.

### **1. Groupe des directeurs, adjoints et chefs de service et présidents de CVS – action 2012**

Travail autour du site du GPB [[www.groupe-polyhandicap-bretagne.fr](http://www.groupe-polyhandicap-bretagne.fr)]

Le but est de faire connaître et d'informer sur le polyhandicap et de diffuser des outils :

- la présentation des établissements participant au GPB
- les lieux proposant un accueil temporaire
- la mise en ligne des documents réalisés par le groupe et des conseils de lecture en lien avec le polyhandicap,
- des informations sur les colloques et journées d'étude,
- une rubrique des bonnes idées (jouets et matériels adaptés) et des bonnes adresses.

Thèmes de réflexion

- Fonctionnement des CVS et participations des résidents,
- Présentation du P2CJP et partage d'expérience sur son utilisation (IEM de Chartres-de-Bretagne)

- Partage d'expérience et discussion autour des soins dentaires (IEM-MAS de St Georges-de-Reintembault),
- Réflexion autour des formations mutualisées (réponse à un appel à projet pour des formations à destination des familles autour des thèmes : « déglutition, nutrition et manutention »)

## **2. Groupes de travail des professionnels**

En 2012 : réflexion autour du thème « l'éthique de la parole »

Deux groupes ont été constitués :

- Un groupe de professionnels pour le Finistère, le Morbihan et les Côtes d'Armor,
- Un groupe pour les professionnels d'Ille-et-Vilaine.

Trois rencontres d'une journée ont eu lieu pour chaque groupe et une rencontre d'une journée commune aux deux groupes pour une mise en commun des travaux,

Ces groupes ont été animés par deux professionnels volontaires avec le soutien du directeur accueillant le groupe si besoin ou si nécessaire (reformulation de la commande, recadrage, aide).

À la fin de ces quatre rencontres, les animateurs sont venus présenter leurs travaux aux groupes des directeurs et ont réalisé un écrit.

Jusqu'à ce jour, les documents réalisés par les groupes de professionnels n'étaient diffusés que dans les structures participantes.

Le GPB a décidé de les diffuser par l'intermédiaire du site, d'où un travail par quelques directeurs de remise en forme des documents.

L'idée est de reconnaître le travail des professionnels mais aussi de faire profiter de leurs réflexions.

Mise en forme des documents réalisés :

- L'aménagement et la décoration des couloirs 2005 (mise en ligne en 2012),
- L'activité aquatique 2002,
- L'animal et la personne polyhandicapée 2003-2004,
- Bruits, sons et musique 2006,
- La communication de la personne polyhandicapée – 2010-2011,
- L'éthique de la parole - 2012,

En projet pour 2013 : les passages et les ruptures dans le parcours de vie de la personne polyhandicapée ».

## **C. Groupe Polyhandicap Roussillon :**

A organisé une journée à MONTPELLIER : « Repas de la personne polyhandicapée », le 4 mai 2012.

## IV. Le Groupe de réflexion éthique :

Le rapport d'activité laisse, chaque année, une place spécifique aux travaux du Groupe Ethique, pensé dès 2006 et constitué en 2008.

Ce travail est essentiel car il porte la volonté fondamentale du Groupe Polyhandicap France à prendre en compte le regard porté sur la personne polyhandicapée, sur son accompagnement, sur sa vie, celle de sa famille, des aidants familiaux ou professionnels... il invite à s'interroger sur la société d'aujourd'hui face aux complexités et difficultés quotidiennes de vie des personnes en situation de polyhandicap.

Le rapport n'a pas à revenir sur les thèmes abordés depuis la constitution du Groupe d'autant qu'en 2009, la journée de l'U.N.E.S.C.O. a permis de reprendre l'ensemble des thèmes travaillés jusqu'alors (la vulnérabilité, l'autonomie, le souci d'autrui et la reconnaissance de l'autre) et que les journées de l'A.P.-H.P. de 2011, reprenaient également les questions éthiques « Familles et Professionnels ». Nous avons cependant poursuivi la réflexion en traitant l'éthique à partir de l'inter-culturalisme et polyhandicap, mais aussi la personne polyhandicapée : semblable et différente, sans oublier la fin de vie, mort et deuil et l'éthique de la responsabilité (1),

En 2012, Emmanuel HIRSCH nous a aidés à poursuivre notre réflexion et notre recherche par l'animation de quatre ateliers, traditionnellement désormais conclus par Mme ZUCMAN :

- 2 février : **éthique de la responsabilité** (2), avec les interventions de :
  - ✓ Philosophe : Emmanuel HIRSCH, Professeur de philosophie, Département de recherche en éthique, université Paris Sud
  - ✓ Professionnel : Elisabeth ZUCMAN
  - ✓ Parent : Cédric GICQUEL

Le 1<sup>er</sup> décembre 2012, un premier chapitre sur l'éthique de la responsabilité a permis d'aborder la problématique à partir de de la place occupée, de la mission assumée... L'atelier éthique nécessite aussi de réfléchir l'éthique de la responsabilité pour les parents et les professionnels une fois mise à distance l'impact et la responsabilité de la culpabilité qui les accable trop souvent. Ils sont alors plus libres d'occuper pleinement leur place dans les fonctions qui sont les leurs. Cela leur permettra aussi de faciliter l'accès de la personne polyhandicapée au sens de la responsabilité, pilier de l'autonomie psychique.

- 15 mars : **éthique du soin**, avec les interventions de :
  - ✓ Professionnel : Dr Elisabeth GRIMONT, Hôpital San Salvador
  - ✓ Parent : Anne KHELFAT, parent.

Les soins sont nécessairement complexes, prégnants et difficiles à mettre en œuvre tout au long de la vie de la personne polyhandicapée. Ils soulèvent surtout deux questionnements éthiques : ils ne doivent pas envahir et résumer toute la vie de la personne polyhandicapée et de son entourage, d'autre part, il leur faut être étroitement intriqués avec l'accompagnement de la personne polyhandicapée, fondant ainsi un « care » épanouissant allant au-delà du « cure ».

- 31 mai : **éthique de la souffrance**, avec les interventions de :
  - ✓ Elisabeth G. SLEDZIEWSKI, philosophe, mcu-hdr-qpr de science politique à l'Université de Strasbourg (IEP), membre du département de recherche en éthique de l'Université Paris-Sud

(EA 1610 / Espace Ethique APHP) Professeur de philosophie, Département de recherche en éthique, université Paris Sud

- ✓ DEROUETTE Catherine, Directrice de l'I.E.M. Handas - A.P.F. - Chartres de Bretagne,
- ✓ TEZENAS DU MONTCEL Marie-Christine, parent.

Comme pour la douleur, la souffrance de la personne polyhandicapée et de son entourage après avoir été tue, voire déniée, est maintenant considérée comme constante et majeure. L'attention personnalisée propre à l'approche éthique nous amène à voir combien la souffrance varie d'une personne à l'autre, évoluant au cours de la vie et selon les circonstances ; elle nous rappelle que souffrir est à la fois ressentir et accepter, ouvrant ainsi chacun vers autrui.

- 15 novembre : **éthique du corps**, avec les interventions de :
  - ✓ Professionnels : Dr Lucile GEORGES-JANET – C. DEROUETTE
  - ✓ Parents : témoignages flash (10' chacun) de Cédric GICQUEL, Monsieur OLESKER et Marie-Christine TEZENAS DU MONTCEL
  - ✓ Philosophe : Paul-Loup WEIL-DUBUC, université Paris Sorbonne

Le corps interroge en permanence la personne polyhandicapée et ceux qui l'entourent – famille et professionnels – dans la proximité et la durée. La réflexion éthique peut donc porter sur le corps perçu, le corps touché, le corps intimement ressenti, le corps étrange qui nous déroute... qui interroge aussi notre propre corporéité.

Les ateliers du Groupe éthique permettent de se laisser interroger sur les questions actuelles les plus essentielles et les plus pertinentes...

Ces temps sont forts, plaisants et conjointement éprouvants pour la remise en question qu'ils provoquent. Emmanuel HIRSCH adapte son animation et la programmation des thèmes en fonction des besoins d'approfondir.

Personnellement, ils me sont devenus importants pour poursuivre la mission qui m'est confiée au G.P.F, bien sûr, mais aussi dans l'association qui m'a permis de rencontrer le G.P.F.

Avant de conclure, je rappellerai quelques dates et participations non mentionnées dans le rapport :

- 8 juin : Mme RONGIERES reçoit la médaille de chevalier de la légion d'honneur
- 30 juillet : Mme RONGIERES et M. COURTOIS sont reçus au Ministère par la conseillère technique de Mme CARLOTTI
- 11 septembre : relance du plan d'action aux différents Ministères
- 23 octobre : présence de Mme RONGIERES au colloque du Centre Raphaël
- 14 novembre : présence Mme RONGIERES à la remise du trophée VML par le Dr BIED-CHARRETON au Dr ZUCMAN
- 21 novembre : rencontre à l'Assemblée Nationale avec Marc DOLEZ avec Mme RONGIERES, Dr ZUCMAN et M. COURTOIS
- 10 décembre : réunion rue Scipion A.P.-H.P. avec la Fédération du Polyhandicap, Pr BILLETTE DE VILLEMEUR, pour la collaboration entre le sanitaire et le médico-social étaient présents Mme GAMBRELLE, M. COURTOIS, Mme KELFAT ...

J'espère avoir retracé l'essentiel de notre activité de 2012.

J'ai édité un certain nombre de documents immédiatement disponibles. Ils vous ont été distribués à l'entrée ; parmi eux, les 25 questions aux candidats aux élections présidentielles.

Nous espérons que certaines d'entre elles retiendraient assez l'intérêt pour entrer dans l'action gouvernementale.... Aujourd'hui, il semble qu'elles puissent constituer les points importants des feuilles de route des associations militantes comme la nôtre. Chacun verra les priorités qu'il souhaite retenir et proposer au Groupe Polyhandicap France.

Le temps de l'échange est venu, je vous remercie de votre attention.

Gérard COURTOIS  
Secrétaire Général